

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ⵔⵉⵣⵓⵣ ⵏ ⵓⵎⵓⵍⵓⵔ ⵎⵓⵎⵎⵉⵔⵉ



Université Mouloud MAMMERRI
de Tizi-Ouzou



La commune de Tizi-Ouzou

CONVENTION CADRE DE COOPERATION

ENTRE

L'UNIVERSITÉ MOULOU D MAMMERRI DE

TIZI-OUZOU

ET

LA COMMUNE DE TIZI-OUZOU

La présente convention est passée entre les soussignés

L'université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou, établissement public à caractère scientifique, dont le siège social est sis à Hasnaoua I, Nouvelle-ville, Tizi-Ouzou, Algérie

Représentée par son Recteur le professeur Monsieur **BOUDA Ahmed**, dûment habilité et ayant tout pouvoir à cet effet

Ci-après dénommée « **UMMTO** »

D'une part,

La commune de Tizi-Ouzou, collectivité territoriale décentralisée dotée de la personnalité morale, dont son siège social est sis à Rue Larbi Ben -M'hidi, Tizi-Ouzou.

Représentée par son Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tizi-Ouzou, Monsieur **GANNA Hacene**, dûment habilité par délibération, agissant au nom et pour le compte de la dite assemblée ayant tout pouvoir à cet effet.

Ci-après dénommée « **Commune de Tizi-Ouzou** ».

D'autre part,

I - Les ambitions

Accompagner l'accroissement de l'attractivité communale, et nationale de l'université,

⇒ dans le cadre du projet Numérique, la commune encouragera l'essor de l'université numérique, avec des applications Smartphone, la mise en place de points d'accès wifi dans certains espaces publics.

- ⇒ la commune mettra en œuvre des actions tournées vers le suivi de la santé des étudiants ainsi que la lutte contre les addictions ;
- ⇒ la commune confortera une offre culturelle et sportive diversifiée
- ⇒ la commune créera un prix récompensant une thèse de doctorat liée au développement et rayonnement de son territoire.

- Renforcer la dimension internationale de l'Université :

⇒ la commune soutiendra l'organisation de conférences internationales et colloques scientifiques de haut niveau.

- *Favoriser la mise à disposition de l'expertise universitaire et territoriale au service du développement local*

- Des liens privilégiés avec la collectivité territoriale :

- ⇒ l'Université invitera la commune à participer aux instances de réflexion de ses composantes sur le développement de formations professionnalisantes en lien avec les stratégies de l'agglomération ;
- ⇒ l'Université s'entendra avec la commune sur les modalités d'intervention des agents communaux au sein de ses formations ;
- ⇒ l'Université proposera à la commune des experts pour participer à la réflexion sur la création et la mise en œuvre de projets communaux.

- L'Université acteur du développement économique :

- ⇒ l'Université sensibilisera ses Centres d'Etudes et de Recherches (CER) à mettre au cœur de leurs réflexions prospectives l'émergence de pôles d'excellence attractifs qui concourent à améliorer l'innovation et la création d'emplois en recherche et développement ainsi que la compétitivité des entreprises ;
- ⇒ l'Université sera à l'écoute des besoins de la commune et des entreprises pour réaliser leurs projets de développement.

Il est convenu ce qui suit :

Préambule



L'université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, et la commune Tizi-Ouzou désirent établir un partenariat renforcé afin d'affirmer leur volonté d'unir leurs forces et compétences au service du développement durable du territoire de la commune de Tizi-Ouzou et de son université.

L'université de Tizi-Ouzou, lieu de formation et de recherche, constitue un levier important de croissance économique, sociale et culturelle de la commune et de l'agglomération. C'est pourquoi, elle souhaite amplifier ses relations étroites avec les collectivités et établissements publics concernés.

La présence de l'université au cœur de la commune avec ses **60.000** étudiants, dont **515** internationaux (venant de plus de **17** pays), ses **2133** enseignants et enseignants-chercheurs ainsi que ses plus de **1690** personnels administratifs et techniques, doit permettre de la conforter au rang des principales institutions du savoir, avec des retombées positives en matière d'emploi, de dynamisme et d'attractivité.

Par ses activités de recherche et de transfert de technologie (plus de : **32** laboratoires et structures de recherche labellisés), elle offre au monde économique des soutiens technologiques et des opportunités d'innovation.

Soucieuse de voir l'attractivité et le rayonnement de son territoire s'accroître, la commune de tizi-Ouzou s'emploie à soutenir les initiatives rassemblant tous les acteurs qui contribuent à son développement.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'université et la commune ont énoncé trois ambitions :

- accompagner l'accroissement de l'attractivité communale, et nationale de l'université,
- favoriser la mise à disposition de l'expertise universitaire et territoriale au service du développement local,
- être partenaires durable avec la commune de Tizi-Ouzou.

• La commune et l'Université partenaires d'un projet durable.

- ⇒ la commune renforcera la visibilité et l'accessibilité de l'Université par une signalétique adaptée ;
- ⇒ la commune et l'Université étudieront les conditions d'une mutualisation des sources d'énergie et de chauffage de leurs bâtiments ;
- ⇒ La commune et l'Université lanceront une réflexion prospective sur l'hébergement de services numériques communaux dans le centre de traitement de données de l'université ;
- ⇒ La commune et l'Université poursuivront leurs travaux sur la mise en œuvre d'infrastructures et d'outils numériques facilitant l'accès à l'enseignement et à l'intelligence économique.

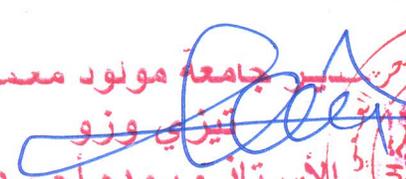
II Exécution de la convention

- **Durée** : la présente convention de partenariat est conclue pour une durée de cinq (05) ans à compter de sa signature et pourra être révisée dans deux (02) ans.
- **Mise en œuvre** : un comité de pilotage composé de représentants de l'université Mouloud MAMMERY et de la commune de Tizi-Ouzou sera mis en place. Il se réunira au moins deux fois par an, en mars et septembre de chaque année.
- **Engagements financiers des partenaires** : outre la consultation de leurs instances délibératives, ils devront faire l'objet de conventions d'application particulières.

Fait à Tizi-Ouzou le : 07 MARS 2022

Le Recteur
de l'Université Mouloud MAMMERY
de Tizi-Ouzou.
Pr BOUDA Ahmed

Le président
de l'Assemblée Populaire Communale
de Tizi-Ouzou
Mr GANA Hacene




Président de l'Assemblée Populaire
Communale de Tizi-Ouzou
GANA Hacene